

Les mémoires comme genre

Márta VÁRADI

Étymologie et signification du terme

Quelle définition peut-on donner au genre des mémoires et quelle en est leur essence ? Afin de pouvoir répondre à ces questions, il est important d'analyser le terme, de vérifier son étymologie et de parcourir son évolution à travers l'Histoire et l'histoire littéraire. Selon le *Dictionnaire étymologique* de Larousse « mémoires n.f, est issu du latin *memoria* ; s.m., (v. 1300) » et signifie un « écrit, pour que mémoire en soit gardée »¹. Le dictionnaire précisera plus bas et, légèrement séparé, le terme *remémorer*, qui lui apparaît vers la fin du XIV^e siècle et dérive du bas latin *rememorari*, « se souvenir »². Le *Dictionnaire historique de la langue française* Le Robert, écrit :

mémoire, n.f., est issu du latin (1050) *memoria*, aptitude à se souvenir et aussi « ensemble des souvenirs », employé au pluriel *memoriae* « recueil de souvenirs »³.

Dès le XII^e siècle environ, le mot aura une nouvelle signification de valeur active, celle d'« action de se souvenir de quelqu'un ou de quelque chose (v. 1135) »⁴. Le terme prendra forme de locution aussi, aujourd'hui devenue ancienne, celle de « faire mémoire de » qui aura pour sens « faire que le souvenir soit gardé » qui sera surtout utilisé plus tard au sens liturgique⁵. Ce sera vers la deuxième moitié du XII^e siècle, toujours selon Le Robert, que *mémoire* acquerra le sens particulier de « souvenir durable », puis lentement, donnera deux dérivés formés en français, celui d'*aide-mémoire* et celui de *Mémoires* : « *mémoires*, n.m., procède de *mémoire* par changement de genre⁶ ». La formule sera premièrement attestée pour « relation par écrit » ; *relation*, qui dérive lui aussi du latin (*relatio, -onis*) et désignera à l'époque (v. 1220) l'action de *reporter* ou de *rappporter avec*, « déjà à partir du 1^{er} siècle la valeur juridique de "témoigner" et "rapport" »⁷.

Mémoires, un peu plus tard, prendra en moyen français le sens d'« écrit contenant des renseignements, des indications sur une affaire (v. 1477) » et sera un terme spécial en droit.⁸

Ce ne sera qu'au XVI^e siècle, avec l'apparition des *Mémoires de messire Philippe de Commines* (revisés et corrigés en 1552) que le mot au pluriel *mémoires* a

¹ DOUZOT – DUBOIS – MITTERAND, *Dictionnaire étymologique*, Paris, Larousse, 1990, p. 457.

² *Ibid.*

³ *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la dir. d'Alain Rey, t. II, F-Pr, Paris, Le Robert, 1998, p. 2189. (Désormais : *DHLF*.)

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *DHLF*, t. III, Pr-Z, p. 3157.

⁸ *DHLF*, t. II, F-Pr, p. 2189.

pris le sens d'« ouvrage faisant le récit des événements dont on a été le témoin »⁹ créant ainsi l'appellation d'un (nouveau) genre littéraire.

Il est important de noter que le latin utilisait le terme au pluriel, *memoriae* au sens d'*annales* et *monuments historiques*¹⁰. Par contre, le substantif féminin latin *annales* subira un changement sémiotique durant sa transition dans la langue française. Il sera emprunté (autour de 1447) pour désigner sa signification de *libri annales*, pluriel substantivé de l'adjectif *annalis*, qui signifie « annuel », de *annus*. D'où dérivera la forme « annales », qui désigne une *chronique annuelle* (v. 1170, Normandie), sous format de livre et qui est un *genre historique*. Cette chronique est un récit historique écrite année après année et suivant une chronologie stricte¹¹.

Les mémoires ne font pas partie comme genre des annales. Les annales sont un genre historique et renvoient surtout à l'Histoire, à l'économie et à la religion (Pâques)¹², tandis que les mémoires sont un genre avant tout littéraire, mais aux frontières de la littérature et de l'Histoire. Les mémoires relèvent ainsi par nature de l'interdisciplinarité. Pour développer le sens complet du terme, il faut remonter à la mythologie grecque où Mnémosyne, déesse de la mémoire, prête son nom à cette sorte d'« écrit destiné à rappeler certains faits ou à les faire connaître »¹³. *Le Grand Robert* note que le sens nouveau est utilisé dès « 1552 : relation, récit qu'une personne fait par écrit des choses, des événements auxquels elle a participé ou dont elle a été témoin », puisque c'est en 1552 que Commynes édite ses *Mémoires*¹⁴ et ce sera à partir de ce moment que l'histoire littéraire date le genre des mémoires. *Le Grand Robert* spécifie aussi la différence entre les mémoires historiques et les mémoires autobiographiques. Dans la première catégorie se regroupaient les *annales*, les *chroniques* et les *commentaires*. À notre avis, le dictionnaire est à ce sujet légèrement incorrect. En fait, nous ne pouvons pas classer tous ces genres sous celui des mémoires, parce que ce terme relève automatiquement de la littérature. Leur matière en commun est l'historicité et nullement les critères littéraires. Les annales, les

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *DHLF*, t. I, A-F, p. 147. La naissance des annales est liée au calcul de la plus grande fête chrétienne : Pâques. Chaque année la date festive était calculée avec sérieux et gravée sur l'autare de bois, ainsi naissent ces chroniques historiques. Cf. NORA Pierre, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1986.

¹² Les annales ont aussi souvent pour synonymes *historiae*, ce que beaucoup de littéraires ont tendance à oublier. Les précédents des annales étaient les *annales maximi* (Grandes Annales, chroniques tenues par les pontifes de la Rome antique) dans lesquels se trouvaient écrits le noms des magistrats et les événements les plus importants de l'année courante. L'obligation de ces écrits a été effacée sur ordre de *Mucius Scaevola* (131–114 av. J.-C.). Plus tard, le terme d'annales, durant le Moyen Age a été apprécié surtout par les ecclésiastiques ou encore dans les cours royales. Souvent ces *chroniques* contiennent des informations complètement inintéressantes et de différentes natures, tels qu'économique, militaire ou encore sur la chasse.

¹³ *Le Grand Robert, de la langue française, Dictionnaire alphabétique et analogique de langue française* sous la dir. de Paul Robert, Paris, Le Robert, 2001, p. 1333. (Désormais : *Le Grand Robert*)

¹⁴ COMMYNES, Philippe de, « Mémoires », in *Histoire et chroniqueurs du Moyen Age*, Bruges, Pléiade, 1958.

chroniques (qui sont pratiquement synonymes) et les commentaires sont des *genres historiques* et n'appartiennent pas aux *mémoires historiques*.

Dans la deuxième catégorie on peut grouper l'*autobiographie*, le *journal* et les *souvenirs*¹⁵. Le dictionnaire ajoute aussi à cette catégorie la notion de l'Histoire qui est égale à « écrire ses mémoires », à raconter sa vie, et aussi à *fausser*¹⁶. Ce terme attire l'attention, puisque le fait de fausser, déformer la vérité ou la dissimuler, éventuellement la masquer, appartient par essence au genre.

Mémoires du XVII^e siècle d'inspiration religieuse

Le genre de l'autobiographie commence à surgir au XVII^e siècle et est souvent destiné à « écrire ou évoquer une expérience religieuse ou mystique »¹⁷ : ce sera donc dans le genre des mémoires que l'*apologie* trouvera sa continuation ; « [...] ce processus de contamination entre confession religieuse et mémoires était déjà engagé au XVII^e » écrit Jacques Voisine dans son étude sur les *Mémoires et autobiographies*¹⁸.

La rédaction de *Mémoires* ou de *Confessions* (ou *Histoire de conversion*, qui est la confession au sens propre) était surtout pratiquée par les protestants, notamment par les piétistes¹⁹. Dans la religion protestante, il y aura une continuité de l'expression de la foi, notamment durant les persécutions religieuses où de nombreux *Mémoires* naissent²⁰, comme les *Mémoires* de Saint-Auban et bien entendu la très connue *Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné. Du point de vue catholique, dès le XVII^e siècle, une aspiration vers un retour aux origines du christianisme, un fort désir de purification de la foi, naît et les expériences issues de cette volonté se traduiront dans les souvenirs laissés à la postérité sous forme de *Mémoires*²¹.

À l'époque, en Hongrie, les mémoires et surtout ceux qui sont imprégnés de sentiment religieux sont dus à des mémorialistes comme Miklós Bethlen²², Ferenc

¹⁵ L'exemple de *mémoires autobiographiques* par excellence seront les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau.

¹⁶ Cf. *Le Grand Robert*, p. 1333. D'ailleurs cette supposition exclut automatiquement la théorie de la première catégorie.

¹⁷ VIGUERIE, Jean de, *Histoire et Dictionnaire des Lumières, 1715–1789*, Paris, Robert Laffont, 1995, p. 1179.

¹⁸ VOISINE, Jacques, « Mémoires et autobiographies (1760–1820) », *Neohelicon*, n° XVIII/2, 1991, p. 149-183.

¹⁹ *Ibid.*, p. 153.

²⁰ De tels mémoires seront ceux de Jean Marteilhe, *Mémoires de, Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Mercure de France, 1989, mais encore ceux de Luther, *Mémoires de*, Mercure de France, 1990, ou encore ceux d'Isaac Dumont de Bostaquet, *Mémoires de*, « Sur les Temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Édit de Nantes », in *Mémoires*, Mercure de France, Paris, 1968.

²¹ Surtout sur la péninsule ibérique. À ce sujet cf. Émile Appolis, « Mystiques portugais du XVIII^e siècle : jacobéens et sigillistes » in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 19, n° 1, 1964, p. 38-54.

²² Bethlen Miklós (1642–1716), chancelier de Transylvanie entre 1691–1704, laissera ses *Mémoires [Őnéletírásom]* écrits en hongrois à ses enfants qu'il rédigea emprisonné à Vienne. Dans ses *Mémoires* (qui pourraient être traduits d'*Autobiographie* ou d'*Histoire de ma vie* aussi), la religiosité a une importance particulière, il se réfère souvent à la Bible (ceci aussi dans ses relations épistolaires). Ces *Mémoires* ont aussi été publiés en français sous le nom de Betlem Niklas en 1736, à Amsterdam.

Rákóczi²³ ou encore Mihály Veresmarty²⁴, auteurs qui étaient pleinement conscients de la valeur de leurs mémoires²⁵. Il y a toujours dans les mémoires du classicisme une « revendication morale »²⁶, une volonté de « se peindre au moral ». ²⁷ Cette volonté vient du fait qu'il se passe à l'époque un profond changement social, un bouleversement de valeurs qui influence les intentions des mémorialistes. Elle se reflète tout à fait dans les souvenirs écrits par des politiques et des aristocrates militaires emprisonnés, comme en témoignent les mémoires rédigés sous forme de journal du Maréchal de Bassompierre²⁸, les mémoires du duc d'Angoulême²⁹, ceux de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, et de même l'*Histoire de ma vie* de Bethlen. Cette revendication morale s'imposait dans toute l'Europe, mais avant tout chez les protestants qui combattaient pour une sainte cause, la protection de leur foi. Souvent, ces auteurs ont rédigé leurs souvenirs en prison, lorsqu'ils n'avaient plus d'illusions, plus d'espérance. Ces écrits reflètent la *déchéance*³⁰ et ils sont rédigés en captivité, même sur des galères pour les protestants.

Le motif du *vanitatum vanitas*³¹ revient tout au long de ces mémoires et il est souvent placé en tête du prologue :

Les expériences décrites par les mémoires sont dépourvues d'avenir : elles enseignent l'absurdité des préoccupations politiques et la folie de ceux qui ont tenté, de quelque manière, de peser sur l'histoire.³²

Le titre de *Mémoires* sera le plus courant, mais certains utiliseront plutôt le terme d'*Histoire* ; de tels titres seront *Histoire de ma vie*, ou *Histoire pour servir à ...*, ce

²³ Rákóczi Ferenc, deuxième du nom, (1676–1735) rédigea ses *Mémoires du Prince François Rakoczy* en français (probablement fin 1717) et simultanément écrivit ses *Confessions* en latin. L'édition de 1739 qui est en fait la première aussi (bibl. Somogyi à Szeged, Hongrie) contient les *Mémoires* apocryphes de Miklós Bethlen. Les *Mémoires* de Rákóczi étaient extrêmement connus à l'époque et avaient une influence surtout sur la haute société française ; Madame de Pompadour en détenait un exemplaire dans sa bibliothèque privée.

²⁴ Veresmarty, Mihály (1572–1645) réformé puis abdiquant pour la religion catholique, laissera des mémoires sous le titre de *Megtérésem históriája [Histoire de ma conversion]*, (Turócszentmárton, bibl. Matica)

²⁵ VOISINE, Jacques, *Op. cit.*, p. 149–183.

²⁶ DÉMORIS, René, *Le roman à la première personne, du Classicisme aux Lumières*, Droz, Genève, 2002, p. 67.

²⁷ *Ibid.*, p. 69. En plus de la « peinture morale », il y a aussi celle du physique, la description de soi, car souvent il n'existait pas de portrait du mémorialiste (ou ceux-ci ont été détruits). Ainsi, dans les *Mémoires* de Bethlen, nous pouvons lire une description sur son apparence physique, ses habitudes et son caractère de façon assez complète et riche en détails. (BETHLEN, Miklós, *Élete leírása magától*, Budapest, Szépirodalmi könyvkiadó, 1980, p. 491–522.)

²⁸ Rédigés durant sa détention à la Bastille entre 1635–1646.

²⁹ Emprisonné à la Bastille en 1604 pour conspiration contre Henri IV, il sera libéré en 1616. Il a rédigé ses *Mémoires* en 1648, ceux-ci seront publiés à titre posthume en 1667.

³⁰ DÉMORIS, René, *Op. cit.*, p. 72.

³¹ Bethlen dans ses *Mémoires* écrira « [...] hol vagyon ma az egész világon vagy egy munkájok valóságos? » [« [...] mais où sont leurs œuvres ou le fruit de leurs labeurs ? »] In BETHLEN, Miklós, *Élete leírása magától*, *Op. cit.*, p. 422.

³² DÉMORIS, René, *Op. cit.*, p. 65.

qui renvoie implicitement à deux notions : l'une est historique au sens propre (choses vues dont on témoigne) et l'autre personnelle (*mon histoire, ma vie*, ainsi l'*Histoire de ma conversion* de Veresmarty concernant la littérature hongroise).

Encore, au XVII^e, et en France particulièrement

[l']objet des Mémoires n'est pas la vie privée, qui n'a pas de légitimité à la publication, sauf dans le cas de la vie spirituelle, qui est exemplaire ou culmine dans l'abolition du moi en Dieu [...].³³

Le « moi » des mémoires écrits au XVII^e siècle est encore, entre autres, une manifestation de la consommation de l'être en Dieu, héritée des *Confessions* de Saint Augustin, exprimée à travers le piétisme ou l'Histoire :

[...] la littérature de *je* se réduit à l'autobiographie religieuse et à ces mémoires que Furetière définit comme « *des livres d'historiens écrits par ceux qui ont eu part aux affaires ou qui en ont été témoins oculaires.* »³⁴

Les nouvelles formes de la spiritualité apparues au XVII^e comme le piétisme et le quietisme ont sollicité l'introspection, en contribuant par là à enrichir les écrits intimes et personnels. Donc, l'accent personnel sera présent en tant que *moi* spirituel ou *moi* historique, laissant un témoignage de choses vues et vécues à la descendance des auteurs : « le mémorialiste récite ses actions ou les grands rôles qu'il a joués, et qui ont une légitimité historique, non personnelle »³⁵. Mais lentement, le *moi* spirituel quittera le terrain, l'introspection sera « désacralisée »³⁶ et restera uniquement le *moi* historique. Certes, puisque les mémoires ont toujours retracé l'histoire ou la destinée particulière en se concentrant sur la personne (*de qualité*) même de l'auteur³⁷. Lentement, le genre se concrétisera sur la personnalisation et deviendra plus intime et l'accent commencera à se mettre sur le « moi » individuel. Les *Mémoires* du Cardinal de Retz, personnage historique et mondain, auront pour sujet le « moi » proprement dit. Les critiques littéraires considèrent ces souvenirs comme la première autobiographie, précédant ainsi les *Confessions* de Rousseau³⁸. Le phénomène

³³ LESNE-JAFFRO, Emmanuèle, *Les lieux de l'autobiographie dans les Mémoires de la seconde moitié du XVII^e siècle*, cahiers de l'Association internationale des études françaises, 1997, vol. 49, n° 49, p. 204., Cf. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/caief_0571-5865_1997_num_49_1_1282, site consulté le 25/10/2009.

³⁴ HUBIER, Sébastien, *Littératures intimes. Les expressions du moi, de l'autobiographie à l'autofiction*, Paris, Armand Colin, coll. " U ", 2003, p. 38.

³⁵ LESNE-JAFFRO, Emmanuèle, *Op. cit.*, p.204.

³⁶ HUBIER, Sébastien, *Op. cit.*, p. 38.

³⁷ Il faut mentionner ici que les protestants en général n'ont laissé que peu de mémoires comparés aux catholiques – leurs mémoires à eux portent presque toujours sur la religion et les persécutions tandis que chez les catholiques (et qui ne sont pas aux services de l'Église) le sujet des mémoires sera en effet, l'histoire, la destinée personnelle.

³⁸ Dans son livre sur *Le Cardinal de Retz mémorialiste*, André Bertière affirme que l'œuvre de Retz « constitue une des premières autobiographies, au sens moderne du terme, puisqu'au cœur du livre se cache une interrogation de l'auteur lui-même. », cité in WATTS, Derek A., *La présentation et l'évolution du « Moi » dans les Mémoires de Retz*, Cahiers de l'Association internationale des études françaises, 1988, vol. 40, n° 40, p. 51–68.

d'individualisation des mémoires est surtout visible à travers des expériences pleinement privées, intérieures, tels que la mort³⁹ et la conversion. Les mémoires commencent à se recentrer sur des observations regardant la vie privée, sur la connaissance de l'être humain :

L'introspection est désacralisée et permet l'émergence de l'autobiographie au sens moderne de ce terme.⁴⁰

Mémoires-metamorphosis du XVIII^e siècle

Au tournant du XVII^e et du XVIII^e siècle, se basant encore sur les conceptions baroques du *temps*⁴¹, le *chronos* est devenu un centre d'intérêt majeur et ceci se reflète dans la littérature également : le nombre de mémoires s'était considérablement accru. Les œuvres littéraires de témoignage servaient premièrement de documentation historique, et à travers les âges ont eu différentes dénominations, mais constitueront pourtant en terme général un synonyme du genre. Le plus souvent, cette documentation historique aura pour titre *Mémoires*, *Journal*⁴², *Souvenir*, *Recueils*⁴³ ou encore *Relation*⁴⁴. Dans la définition moderne du Littré pour *mémoires*⁴⁵ le terme « pour servir » est à retenir selon M. René Démoris, car « il suppose qu'existe, à l'horizon des mémoires, une histoire à faire »⁴⁶, il précise aussi qu'il y avait un temps où la distinction n'était guère possible : la chronique, celle des moines, com-

³⁹ Les souffrances personnelles prennent un ton extrêmement singulier dans plusieurs *Mémoires* de l'époque – par exemple, les *Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier (dite Grande Mademoiselle) lors de la mort de son père, ou encore dans les *Mémoires* de Marguerite de Valois lors du massacre de la Saint-Barthélémy, mais encore chez Dumont de Bostaquet face aux conséquences de l'Édit de Fontainebleau.

⁴⁰ HUBIER, Sébastien, *Op. cit.*, p. 38.

⁴¹ Le temps, la chronologie aura durant cette période une importance fondamentale chez les intellectuels de l'époque. Les différentes théories sur le *chronos* se forment, l'horlogerie voit une expansion phénoménale et de nombreuses théories parallèles naissent, comme par exemple la conception de la similitude du corps humain au chronomètre, le cœur battant comme les aiguille d'une montre. De nombreuses gravures existent à ce sujet, notamment la plus célèbre de Gottfried Bernhard Göz, *A mi Urunk Jézus Krisztus kin-szenvedésének óraműve* [Chronologie des Souffrances de notre Seigneur Jésus-Christ] dont l'original se trouve à l'abbaye de Pannonhalma. Pour consulter l'œuvre (lien en hongrois) : <http://collections.osb.hu/cgi-bin/targy?targy=29&kcp=dscn9592>, site consulté le 2/11/2009.

⁴² CLERY, Jean-Baptiste, *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple*, Londres, Imp. De Baylis, 1798.

⁴³ DÉMORIS, René, *Op. cit.*, p. 63.

⁴⁴ Nous trouvons des mémoires sous le titre de *Relation* déjà durant le classicisme, comme la *Relation* de Fontrailles (1663). Le terme *Relation* est souvent aussi utilisé pour désigner des ouvrages à contexte religieux. Telle sera par exemple la *Relation* du Docteur Jean Sharp, archevêque d'York (rédigé posthume par Thomas Sharp) qui est aussi connu sous le titre de *Mémoires* - SHARP, Jean, *Relation des mesures qui furent prises dans les années 1711, 1712. et 1713. pour introduire la Liturgie Anglicane dans le Royaume de Prusse et dans l'Electorat de Hanover*, Londres, 1767.

⁴⁵ Voir note 17.

⁴⁶ DÉMORIS, René, *Op. cit.*, p. 59.

me celle de Joinville et de Villehardouin, enregistrant les faits contemporains pour les transmettre à la postérité, constitue l'histoire⁴⁷.

Le genre « se développa de façon remarquable au siècle des Lumières pour devenir au siècle suivant la littérature du "moi" romantique »⁴⁸. Ce genre sera essentiellement centré sur la vie personnelle de l'auteur, le récit se rapprochant plus du genre du roman ou encore de l'aventure picaresque. Il ne sera plus, comme les mémoires, un « témoignage intimiste de la réalité historique »⁴⁹.

Avec le développement européen de l'individualisme, de nouveaux genres apparaissent où cette individualité envahit l'espace littéraire. Tels seront l'autobiographie, le journal et les souvenirs. Selon le Littré, les mémoires sont : « au plur. Relations de faits particuliers pour servir à l'histoire »⁵⁰, et nous trouvons aussi dans la même section la définition suivante : « Mémoires se dit aussi des récits où sont racontés les événements de la vie d'un particulier »⁵¹. Pour les nouveaux genres, la dénomination de l'autobiographie trouve ses origines dans le grec (*autos – bios – graphein*) et signifie « écrire sa vie soi-même » ; le terme sera premièrement et surtout utilisé en Angleterre dès la fin du XVIII^e siècle⁵². C'est Robert Southey qui l'utilisera pour la première fois en 1809 dans le périodique *Quarterly Review* et implantera ainsi le terme. En France, le terme s'infiltrera lentement et sera pendant longtemps considéré comme le synonyme des Mémoires. C'est avec l'apparition des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau que naîtra un nouveau genre, aujourd'hui appelé autobiographie moderne.

La grande différence entre l'autobiographie et les mémoires réside dans le génie des *Confessions*, à savoir l'importance de l'enfance⁵³. Tandis que dans les Mémoires le scripteur n'y porte pratiquement aucune attention (il passe vite à la vie adulte et aux événements historiques auxquels il a assisté et dont il témoigne), l'autobiographie, elle y porte une attention particulière et en fait l'alpha des souvenirs :

On attribue souvent la naissance de l'autobiographie aux *Confessions* de Rousseau, dont la publication est posthume. Celle-ci représentent indéniablement une nouveauté : une importance à la fois affective et anthropologique véritablement inédite et décisive est accordée à l'enfance, les droits de l'individu y sont clairement revendiqués, et les thèmes et motifs de l'autobiographie religieuse sont investis par Rousseau de signification nouvelles. Elles affirment en outre que l'évocation des événements bouleversants d'une vie n'est pas l'apanage de l'aristocratie [...].⁵⁴

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ VIGUERIE, Jean de, *Op. cit.*, p. 1179.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ XMLittré, version 1.3, Cf. <http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmllittré.php?requete=m2000>, site consulté le 2/3/2009.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² À ce sujet voir l'étude de Jacques VOISINE, *Op. cit.*, p. 149-183.

⁵³ Il est pourtant essentiel de mentionner ici que déjà dans les *Mémoires* d'Isaac Dumont de Bostaquet, l'enfance occupe un passage important des souvenirs – ceci est propre à la foi protestante, où l'enfance est considérée comme déterminante.

⁵⁴ HUBIER, Sébastien, *Op. cit.*, p. 39.

Les mémoires du XVIII^e siècle seront très différents de ceux du siècle précédent, ils connaîtront non seulement un changement de style et de genre, mais verront une forte montée, particulièrement vers l'*hégémonie du moi*. Ainsi apparaissent divers types de mémoires, comme les *pseudo-mémoires*, *faux-mémoires*⁵⁵, *roman-mémoires*. Il y a non seulement de nouveaux genres au sein même des mémoires, mais aussi de nouveaux thèmes (à la frontière de la réalité et de la fiction, certaines œuvres allant jusqu'à nier complètement le fictif) et aussi de nouveaux « mémorialistes » :

[...] le *je* n'a désormais plus besoin, pour prendre la plume de la caution de l'Histoire, de sorte qu'à côté des grands acteurs de la vie politique, un homme, et même une femme du peuple, peuvent en devenir les héros.⁵⁶

L'écriture n'est donc plus un privilège lié au statut de la noblesse, mais est bel et bien pratiquée par la bourgeoisie et par les hommes et femmes du peuple comme par exemple dans le cas des *Mémoires* de Madame Roland. Le genre a donc subi une évolution, un changement majeur du classicisme aux Lumières sans qu'on puisse pour autant tracer des lignes de démarcation nettes entre les périodes. Le changement de la société et des valeurs, le lent déclin de l'Église, la floraison de l'individualisme et l'« hégémonie du moi »⁵⁷ ont tous contribué aux changements du genre. Tandis que certains aspects de cette littérature historique et/ou intime ont perdu de leur valeur ou ont disparu, d'autres sont apparus et ont ainsi contribué à l'expansion de la littérature réflexive que sont les Mémoires.

⁵⁵ Il est difficile de faire une différence nette entre les deux genres – les pseudo-mémoires ont un goût plus réel, même si leur auteur est fictif (par exemple les *Mémoires* de d'Artagnan) ; alors que les faux-mémoires sont comme leur nom l'indique, en dehors de toute réalité, de toute véracité, comme *La Confession de Marie-Antoinette* (1790), ou encore *Fureurs utérines de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI* (1791) qui ne sont autres que d'outrageuses calomnies. Cf. LEVER, Maurice, *Anthologie érotique, le XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 2004, p. 1029.

⁵⁶ HUBIER, Sébastien, *Op. cit.*, p. 39.

⁵⁷ *Ibid.*